



FR

# FAQ PARKING RÉSIDENTIEL

## 1) Quelles rues sont en zone A „Centre“ ?

Il s'agit des rues situées au centre-ville de Dudelange.  
Voir page suivante.

## 2) Quelles rues sont en zone B „Quartier“ ?

Toutes les autres voies de circulation qui ne sont pas nommées en zone A „Centre“. Il s'agit donc des rues des quartiers Brill, Burange, Boujel, Soibelkaul, Ribeschpont, Boudersberg, Gaffelt, Tattenberg, Italie, Schmelz, Deich, Hanzendahl, Lenkeschléi et Wolkeschdahl. Voir page suivante.

## 3) Pourquoi est-il interdit de se garer en zone A lorsqu'on possède une vignette de zone B ?

Le nombre de places de parking en zone A est limité, n'est pas suffisant pour tous les habitants concernés et réservé de préférence au besoin des commerçants (durée max. 30 min.). Ceci permet un taux de rotation régulier des véhicules. Ce principe permet également d'éviter que les détenteurs de vignettes de zone B ne viennent se garer en zone A au centre-ville et ne bloquent pas de places de parking. L'offre étendue de transports publics permet de se rendre confortablement des quartiers d'habitation vers le centre-ville.

## 4) Combien y a-t-il de vignettes prévues par ménage ?

Un maximum de 2 vignettes peut être remis à chaque ménage. 2 véhicules maximum peuvent être enregistrés par vignette. Seuls les véhicules munis d'une vignette de stationnement seront tolérés sur la voie publique.

## 5) Existe-t-il des solutions si l'on ne possède pas de places de parking privée mais que l'on détient plus de 2 véhicules ?

Les parkings P&R gratuits de Dudelange sont à la disposition des habitants et des visiteurs. Les véhicules sans vignette peuvent y être garés jusqu'à une durée max. de 24 heures.

## 6) Quels sont les parkings P&R gratuits à Dudelange ?

Dudelange vous propose 5 parkings P&R gratuits :

- P&R Dudelange-Ville, près de l'arrêt de train Dudelange-Ville (149 places)
- P&R Cimetière (142 places)
- P&R Gare-Usines, près de l'arrêt de train Gare-Usines (36 places)
- P&R Bouldrome, rue Gare-Usines (54 places)
- P&R Skatepark, route de Thionville/rue Reiteschkopp (100 places)

## 7) Les visiteurs doivent-ils également se procurer une vignette ?

Le fait de garer sur la voie publique à Dudelange est payant du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Les visiteurs doivent donc : soit se procurer un ticket de stationnement, soit utiliser l'application OPnGO pour payer leur stationnement. À noter que les 30 premières minutes de stationnement demeurent gratuites.

Les visiteurs qui prévoient de rester à Dudelange sur une période plus longue (de 14 jours à 3 mois), peuvent faire une demande de vignette « visiteur ».

## 8) Quelle est la durée de validité d'un ticket de stationnement ?

Les tickets d'horodateurs sont valables max. 3 heures. Après quoi le véhicule doit être déplacé. Cette durée est applicable dans toutes les rues et tous les parkings de la ville (à l'exception du parking souterrain « Am Duerf » où le stationnement payant 24h/24 est possible).

## 9) Actuellement il n'existe pas de problème pour trouver une place de stationnement dans ma rue. Suis-je tout de même contraint d'acquérir une vignette ?

Personne ne peut être contraint d'acquérir une vignette de stationnement, dans le cas d'un terrain privé suffisamment grand pour s'y garer. Mais le fait de se stationner sur la voie publique à Dudelange est payant du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h (30 premières minutes de stationnement gratuites). A l'exception des 5 parkings P&R gratuits et des parkings CCRD/CNA, CSRH, Scheer, Restaurant Park Le'h, Stade Barozzi, Annexe Alliance (3h gratuites).

## Liste des rues en zone A « Centre »

Charlotte, Avenue Grande-Duchesse  
 Commerce, rue du  
 Am Duerf, Place  
 Écoles, rue des;  
 Edison, rue  
 Église, rue de l'  
 Étang, rue de l'  
 Hôtel de Ville, Place de l'  
 Jaurès, rue Jean (n°1-46)  
 Lang, rue Dominique (n°1-42)  
 Lentz, rue Michel (n°1-23)  
 Libération, rue de la (n°1-22)  
 Marx, rue Karl (n°1-15)  
 Schwaarze Wee  
 Wolter, rue Jean

## Liste des rues en zone B « Quartier »

Toutes les autres voies de circulation qui ne sont pas nommées en zone A „Centre“. Il s'agit donc des rues des quartiers Brill, Burange, Boujel, Soibelkaul, Ribeschpont, Boudersberg, Gaffelt, Tattenberg, Italie, Schmelz, Deich, Hanzendahl, Lenkeschléi et Wolkeschdahl:

Abattoir, rue de l'  
 Acier, rue de  
 Adolphe, rue Grand-Duc  
 Angeldall, rue  
 Arnoldy-Loos, rue Emily  
 Aubépines, rue des  
**B**altzing, rue  
 Bannent, rue  
 Barbanson, rue Gaston  
 Barbe, rue Ste  
 Bausch, rue Jean-Pierre  
 Belair, rue  
 Benoît, rue Alphonse  
 Berchem, rue Jean  
 Berg-Clausse, rue Marie  
 Berger, rue du  
 Bernard, rue Dr Orphée  
 Bessemer, rue Henri  
 Bigelbach-Fohrmann, rue Marthe  
 Bobineurs, rue des  
 Bodry, rue Nic  
 Boissaux, rue Ry  
 Boîtenberg, rue  
 Boudersberg, route de  
 Boujel, in  
 Bouleaux, rue des  
 Brasserie, rue de la  
 Burange, route de  
**C**armes-Heffenisch, rue Marie  
 Ceca, rue  
 Champs, rue des  
 Chapelle, rue de la  
 Château-Fort, rue du  
 Chaudronniers, rue des

Chemin de Fer, rue du  
 Clement, rue Hubert  
 Comte de Bertier, rue  
 Conrad, rue Eugène  
 Conrady, rue Nic  
 Coquelicots, rue des  
 Cremmer, rue Albert  
 Cungs, rue Mathias  
 Curie, rue  
**D**icks, rue  
 Ditzenheck, rue  
 Dunant, rue Henri  
 Dupong, rue Pierre  
**E**au, rue de l'  
 Ecoles, rue des  
 Edison, rue  
 Eiffes, rue Jean  
 Etang, rue de l'  
**F**leming, rue Alexandre  
 Fleurs, rue des  
 Follereau, rue Raoul  
 Fondeurs, rue des  
 Fontaine, rue de la  
 Forêt, rue de la  
 Forgerons, rue des  
 Foxenhiel, an der  
 Friedrich rue Jean,  
**G**affelt, rue  
 Gare-Usines, rue  
 Gaulois, rue des  
 Genêts, rue des  
 Gide, rue André  
 Gindt, rue Michel  
 Ginzebierg  
 Goethe, rue  
 Gymnich, place  
**H**anzenthal, rue  
 Hartmann, rue René  
 Hauwenpärchen, an  
 Hellange, rue de  
 Hinnefen, an  
 Hôpital, rue de l'  
**I**ndépendance, rue de l'  
 Jaurès, rue Jean (n°48-72)  
**K**ayl, route de  
 Kayser, rue Aloyse  
 Kräizbierg, um  
 Krier, rue Pierre  
 Lamineurs, rue des  
**L**ang, rue Dominique (n°43-76)  
 Large, rue  
 Lauenburg, rue de  
 Lebork, rue  
 Lemire, rue Abbé  
 Lenkeschléi, op  
 Lentz, rue (n°24-124)  
 Libération, rue de la (n°23-231)  
 Liesch, rue Auguste  
 Ludwig, rue Emile  
 Lumière, rue Auguste  
 Luxembourg, route de  
**M**anom, rue de  
 Marguerites, rue des  
 Martin, rue St  
 Marx, rue Karl (n°16-43)  
 Mayrisch de St Hubert, rue Mme  
 Mayrisch, rue Emile  
 Menager, rue Laurent  
 Metz, rue Norbert  
 Meyer, Cité Aloyse  
 Minières, rue des  
 Modeleurs, rue des  
 Mont St Jean, rue du  
 Mouleurs, rue des  
 Mylius, rue Jean  
**N**ic. Biever, rue  
 Noertzange, route de  
 Nord, rue du  
 Nuddelsfabrik, op der  
**O**riger, rue Jean  
**P**aix, rue de la  
 Parc, rue du  
 Pasteur, rue  
 Poseurs, rue des  
 Prés, rue des  
 Prunelles, rue des  
**R**asquin, rue Michel  
 Reifenberg, rue Jacques  
 Ribeschpont, rue  
 Rivière, rue de la  
 Rodange, rue Michel  
 Romains, rue des  
**S**aules, rue des  
 Schiller, rue  
 Schmit, rue Marcel  
 Schortgen, rue  
 Schumacher, rue Fany  
 Schuman, rue Robert  
 Schweitzer, rue Dr Albert  
 Simon, rue Jean  
 Soibelkaul, an der  
 Stade John F. Kennedy, rue du  
 Stade Jos Nosbaum, rue du  
 Steinmetz-Ludwig, rue Milly  
**T**attenberg, rue  
 Tesch, rue Victor  
 Thiel, rue Révérend Père Jacques  
 Thiel, rue Théodore  
 Thomas, rue Sidney  
 Tour, rue de la  
 Traceurs, rue des  
**V**allée, rue de la  
 Verte, rue  
 Violettes, rue des  
 Volmerange, route de  
**W**eber, rue Batty  
 Weierchen, am  
 Weirich, rue Léon  
 Welter, rue Dr  
 Wercollier, rue Lucien  
 Wolff, rue Jean Baptiste  
**Z**innen, rue Antoine  
 Zoufftgen, route de

### PLUS D'INFOS

[parkingresidentiel@dudelange.lu](mailto:parkingresidentiel@dudelange.lu)  
 Tél. 516121-3500



DE

## FAQ ANWOHNERPARKEN

### 1) Welche Straßen gehören zur Zone A „Zentrum“?

Es handelt sich um die Straßen, die sich im Stadtzentrum von Düdelingen befinden. Siehe nachstehende Seite.

### 2) Welche Straßen gehören zur Zone B „Quartier“?

Alle weiteren Straßen und Straßenabschnitte, die nicht in der Zone A „Zentrum“ aufgelistet sind. Es handelt sich um die Straßen der Viertel Brill, Burange, Boujel, Soibelkaul, Ribeschpont, Boudersberg, Gaffelt, Tattenberg, Italien, Schmelz, Deich, Hanzendahl, Lenkeschléi und Wolkesch-dahl. Siehe nachstehende Seite.

### 3) Weshalb ist es verboten, mit einer Vignette der Zone B in der Zone A zu parken?

Die Anzahl der Stellflächen in der Zone A ist begrenzt. Sie reichen nicht für alle betroffenen Einwohner aus und sind größtenteils für die Geschäftswelt ausgelegt (max. 30 Minuten parken). Hierdurch soll ein regelmäßiger Wechsel der stationierten Fahrzeuge entstehen. Zusätzlich soll vermieden werden, dass Einwohner der Zone B mit ihrem Privatfahrzeug im Stadtzentrum parken und Stellflächen „blockieren“. Das Angebot der öffentlichen Verkehrsmittel erlaubt es, sich bequem aus den verschiedenen Wohnvierteln ins Zentrum zu begeben.

### 4) Wie viele Vignetten kann ein Haushalt beantragen?

Jeder Haushalt kann maximal 2 Vignetten beantragen. Pro Vignette können maximal 2 Fahrzeuge aufgelistet werden. Nur Fahrzeuge mit einer gültigen Vignette können im öffentlichen Raum abgestellt werden.

### 5) Welche Möglichkeiten gibt es, wenn man keine privaten Stellflächen hat, aber mehr als 2 Fahrzeuge besitzt?

Die P&R-Parkflächen in Düdelingen, welche kostenlos sind, stehen den Einwohnern und Besuchern zur freien Verfügung. Hier können Fahrzeuge, welche nicht über eine Parkvignette verfügen, kurzzeitig (<24h) geparkt werden.

### 6) Welche P&R-Parkplätze gibt es in Düdelingen Düdelingen verfügt über 5 P&R Parkplätze:

- P&R Dudelange-Ville, bei der Bahnhaltestelle Dudelange-Ville (149 Parkplätze)
- P&R Friedhof (142 Parkplätze)
- P&R Gare-Usines beim Bahnhof Gare-Usines (36 Parkplätze)
- P&R Bouldrome, rue Gare-Usines (54 Parkplätze)
- P&R Skatepark, route de Thionville/rue Reiteschkopp (100 Parkplätze)

### 7) Müssen Besucher ebenfalls eine Vignette beantragen?

Das Abstellen eines Fahrzeugs im öffentlichen Raum in Düdelingen ist kostenpflichtig, von Montag bis Samstag von 8:00 – 12:00 und von 14:00 – 18:00. Somit müssen Besucher entweder ein Parkticket ziehen oder über die App „OPnGO“ bezahlen. Zur Information: die ersten 30 Minuten sind gratis. Besucher, die über einen längeren Zeitraum (14 Tage – 3 Monate) zu Besuch sind, können eine spezielle „Besuchervignette“ beantragen.

### 8) Wie lange ist ein Parkticket gültig?

Die Tickets der Parkautomaten sind maximal 3 Stunden gültig. Nach 3 Stunden muss das Fahrzeug bewegt werden. Die 3 Stunden gelten in den Straßen des gesamten Stadtgebietes und auf den Parkplätzen in Düdelingen (Ausnahme: das unterirdische Parkhaus „Am Duerf“, wo man 24/24 gebührenpflichtig parken kann).

### 9) Aktuell gibt es bei mir in der Straße kein Parkplatzproblem. Bin ich trotzdem verpflichtet, eine Vignette zu erwerben?

Niemand ist verpflichtet, eine Vignette zu erwerben, falls der Einwohner über genügend Privatstellplätze verfügt. Das Abstellen eines Fahrzeugs im öffentlichen Raum in Düdelingen ist jedoch kostenpflichtig, von Montag bis Samstag von 8:00 – 12:00 und von 14:00 – 18:00 (die ersten 30 Minuten sind kostenlos). Ausnahmen gelten für die 5 P&R Parkplätze und für folgende Parkplätze (CCRD/CNA, CSRH, Scheer, Restaurant Park Le'h, Stade Barozzi, Annexe Alliance) (3 Stunden kostenlos).

## Liste mit den Straßen in der Zone A « Zentrum »

Charlotte, Avenue Grande-Duchesse  
 Commerce, rue du  
 Am Duerf, Place  
 Écoles, rue des;  
 Edison, rue  
 Église, rue de l'  
 Étang, rue de l'  
 Hôtel de Ville, Place de l'  
 Jaurès, rue Jean (n°1-46)  
 Lang, rue Dominique (n°1-42)  
 Lentz, rue Michel (n°1-23)  
 Libération, rue de la (n°1-22)  
 Marx, rue Karl (n°1-15)  
 Schwaarze Wee  
 Wolter, rue Jean

## Liste mit den Straßen in der Zone B « Quartier »

Alle weiteren Straßen und Straßenabschnitte, die nicht in der Zone A „Zentrum“ aufgelistet sind. Es handelt sich also um die Straßen der Stadtviertel Brill, Büringen, Boujel, Soibelkaul, Ribeschpont, Budersberg, Gaffelt, Tattenberg, Italien, Schmelz, Deich, Hanzendahl, Lenkeschléi und Wolkeschdahl:

Abattoir, rue de l'  
 Acier, rue de  
 Adolphe, rue Grand-Duc  
 Angeldall, rue  
 Arnoldy-Loos, rue Emily  
 Aubépines, rue des  
**B**atzing, rue  
 Bannent, rue  
 Barbanson, rue Gaston  
 Barbe, rue Ste  
 Bausch, rue Jean-Pierre  
 Belair, rue  
 Benoît, rue Alphonse  
 Berchem, rue Jean  
 Berg-Clausse, rue Marie  
 Berger, rue du  
 Bernard, rue Dr Orphée  
 Bessemer, rue Henri  
 Bigelbach-Fohrmann, rue Marthe  
 Bobineurs, rue des  
 Bodry, rue Nic  
 Boissaux, rue Ry  
 Boîtenberg, rue  
 Boudersberg, route de  
 Boujel, in  
 Bouleaux, rue des  
 Brasserie, rue de la  
 Burange, route de  
**C**armes-Heffenisch, rue Marie  
 Ceca, rue  
 Champs, rue des  
 Chapelle, rue de la  
 Château-Fort, rue du

Chaudronniers, rue des  
 Chemin de Fer, rue du  
 Clement, rue Hubert  
 Comte de Bertier, rue  
 Conrad, rue Eugène  
 Conrady, rue Nic  
 Coquelicots, rue des  
 Cremmer, rue Albert  
 Cungs, rue Mathias  
 Curie, rue  
**D**icks, rue  
 Ditzenheck, rue  
 Dunant, rue Henri  
 Dupong, rue Pierre  
**E**au, rue de l'  
 Ecoles, rue des  
 Edison, rue  
 Eiffes, rue Jean  
 Etang, rue de l'  
**F**leming, rue Alexandre  
 Fleurs, rue des  
 Follereau, rue Raoul  
 Fondeurs, rue des  
 Fontaine, rue de la  
 Forêt, rue de la  
 Forgerons, rue des  
 Foxenhiel, an der  
 Friedrich rue Jean,  
**G**affelt, rue  
 Gare-Usines, rue  
 Gaulois, rue des  
 Genêts, rue des  
 Gide, rue André  
 Gindt, rue Michel  
 Ginzebierg  
 Goethe, rue  
 Gymnich, place  
**H**anzenthal, rue  
 Hartmann, rue René  
 Hauwenpärchen, an  
 Hellange, rue de  
 Hinnefen, an  
 Hôpital, rue de l'  
**I**ndépendance, rue de l'  
 Jaurès, rue Jean (n°48-72)  
**K**ayl, route de  
 Kayser, rue Aloyse  
 Kräizbierg, um  
 Krier, rue Pierre  
 Lamineurs, rue des  
**L**ang, rue Dominique (n°43-76)  
 Large, rue  
 Lauenburg, rue de  
 Lebork, rue  
 Lemire, rue Abbé  
 Lenkeschléi, op  
 Lentz, rue (n°24-124)  
 Libération, rue de la (n°23-231)  
 Liesch, rue Auguste  
 Ludwig, rue Emile  
 Lumière, rue Auguste  
 Luxembourg, route de  
**M**anom, rue de  
 Marguerites, rue des  
 Martin, rue St  
 Marx, rue Karl (n°16-43)  
 Mayrisch de St Hubert, rue Mme  
 Mayrisch, rue Emile  
 Menager, rue Laurent  
 Metz, rue Norbert  
 Meyer, Cité Aloyse  
 Minières, rue des  
 Modeleurs, rue des  
 Mont St Jean, rue du  
 Mouleurs, rue des  
 Mylius, rue Jean  
**N**ic. Biever, rue  
 Noertzange, route de  
 Nord, rue du  
 Nuddelsfabrik, op der  
**O**riger, rue Jean  
**P**aix, rue de la  
 Parc, rue du  
 Pasteur, rue  
 Poseurs, rue des  
 Prés, rue des  
 Prunelles, rue des  
**R**asquin, rue Michel  
 Reifenberg, rue Jacques  
 Ribeschpont, rue  
 Rivière, rue de la  
 Rodange, rue Michel  
 Romains, rue des  
**S**aules, rue des  
 Schiller, rue  
 Schmit, rue Marcel  
 Schortgen, rue  
 Schumacher, rue Fany  
 Schuman, rue Robert  
 Schweitzer, rue Dr Albert  
 Simon, rue Jean  
 Soibelkaul, an der  
 Stade John F. Kennedy, rue du  
 Stade Jos Nosbaum, rue du  
 Steinmetz-Ludwig, rue Milly  
**T**attenberg, rue  
 Tesch, rue Victor  
 Thiel, rue Révérend Père Jacques  
 Thiel, rue Théodore  
 Thomas, rue Sidney  
 Tour, rue de la  
 Traceurs, rue des  
**V**allée, rue de la  
 Verte, rue  
 Violettes, rue des  
 Volmerange, route de  
**W**eber, rue Batty  
 Weierchen, am  
 Weirich, rue Léon  
 Welter, rue Dr  
 Wercollier, rue Lucien  
 Wolff, rue Jean Baptiste  
**Z**innen, rue Antoine  
 Zoufftgen, route de

## WEITERE INFOS

[parkingresidentiel@dudelange.lu](mailto:parkingresidentiel@dudelange.lu)  
 Tel. 516121-3500